

Poursuite d'études

▶ À l'IST Cannes, en Master of Science (MSc) International Hospitality and Tourism Management / titre RNCP : Manager des organisations / Mastère européen Management et Stratégie d'entreprise avec la FEDE (Triple diplôme)

▶ Titre professionnel niveau 7

▶ Concours Passerelle 1 et 2

Le concours Passerelle vous permet d'accéder à 9 Business Schools membres de la Conférence des Grandes Écoles et délivrant un diplôme visé Bac+5 grade de master.

▶ Concours Ambitions +

Le concours AMBITIONS+ vous permet d'accéder en formation initiale et en alternance à 4 grandes écoles de management visées et revêtues du grade de Master.

Métiers accessibles

Le titulaire de la certification Responsable du développement commercial France et les types d'emplois accessibles sont les suivants :

▶ Responsable du développement commercial

▶ Chargé du développement commercial

▶ Business developer

▶ Ingénieur commercial

▶ Attaché commercial

▶ Technico-commercial

▶ Chargé d'affaires

Les fonctions visées peuvent s'exercer en France ou à l'international.

Informations complémentaires

Aménagement de la formation

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFAR afin d'envisager des aménagements de la formation.

Contact: referent-handicap@donbosconice.eu

Nous proposons un accompagnement individualisé à chaque personne en situation de handicap qui souhaite intégrer notre établissement.

Restauration

Les apprentis ont accès à la restauration du lycée.

Les repas peuvent être pris au foyer étudiant avec un accès aux micro-ondes et aux distributeurs de boissons chaudes. En tant qu'apprenti vous bénéficiez d'une aide de 3 € par repas prise en charge par l'OPCO de votre employeur.

Hébergement

L'établissement est en partenariat avec un établissement offrant des solutions d'hébergement. Il est également possible d'être hébergé dans des appartements meublés ou des chambres chez l'habitant (nous consulter à ce sujet).

Accès

L'établissement est accessible par de nombreux bus. Il est situé à 15 minutes à pied de la gare SNCF. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Présence de rampes d'accès, d'ascenseurs et toilettes adaptés et bandes podotactiles pour faciliter le déplacement.

Secrétariat

Mme Carole Chouzy - Tél. 04 92 18 85 51

E-mail : carole.chouzy@istcannes.org

Rémunération de l'apprenti (en brut)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2 ^e année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti pour un temps plein.
Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage et sur le montant du salaire :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R16148>

Public concerné par l'apprentissage

Les jeunes âgés de 16 à 29 ans ou sans limite d'âge dans les cas suivants :

▶ La préparation d'un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu

▶ Les travailleurs handicapés

▶ Les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise

▶ Les sportifs de haut niveau

Le postulant doit être de nationalité française, ressortissant de l'UE, de la Confédération Suisse, de l'espace économique européen (Islande, Norvège, Liechtenstein ou étranger en situation régulière de séjour et de transit).

Moyens techniques mis à disposition

▶ 1 salle informatique

▶ 1 vidéoprojecteur dans chaque salle de cours

▶ 1 centre de documentation et d'informations ouvert tous les jours

▶ Les apprentis ont une salle de cours dédiée avec accès Internet.

▶ Ils disposent d'un compte Microsoft 365 avec le Pack office.

▶ Les apprentis disposent d'un Cloud sur Ecole Directe avec mise à disposition des supports pédagogiques

▶ Accès Teams

▶ Abonnement de l'établissement aux principaux magazines et journaux de la profession

Modalités pédagogiques

Les enseignements sont dispensés en présentiel, en classe entière, par des formateurs issus du monde professionnel et d'enseignements généraux.

Programme de la formation

Collège de Paris - Blocs de compétence

▶ Bloc 1 - Assurer une veille commerciale, concurrentielle, technologique et définir les plans d'actions marketing en France et à l'International.

▶ Bloc 2 - Détecter les opportunités commerciales et développer un portefeuille clients France et international.

▶ Bloc 3 - Négocier, mettre en place les contrats et partenariats.

▶ Bloc 4 - Manager une équipe commerciale et suivre les performances commerciales en France et à l'international.

Matières

▶ Induction week

▶ International Business Strategy

▶ International Marketing Strategy

▶ Tourism Destination Management

▶ International Hospitality

▶ Skills for research & Development Final

▶ Major Project

Modalités d'évaluation

▶ Évaluation du Bloc 1 :

Etude de marché donnant lieu à un dossier de 20 pages et une soutenance orale devant un jury professionnel.

▶ Évaluation du Bloc 2 :

Plan d'action commerciale donnant lieu à un dossier de 20 pages et une soutenance orale devant un jury professionnel. et Etude de cas individuelle : rédaction d'une proposition commerciale France et international (3 heures)

▶ Évaluation du Bloc 3 :

Mise en situation professionnelle avec jeux de rôle et scénarios de négociation commerciale France et international par groupe de candidats (30 min) et Etude de cas individuelle : analyse d'un contrat commercial France ou international (3 heures)

▶ Évaluation du Bloc 4 :

Etude de cas individuelle sur le management et le suivi des performances commerciales (3 heures)

Les conditions de validation du titre

▶ Le candidat doit avoir réalisé la période d'immersion en entreprise.

▶ Le candidat doit être présent à l'ensemble de ses évaluations (sauf justificatif valide) et avoir déposé et soutenu le Rapport d'activité.

▶ Le candidat doit obtenir une note au moins égale à 10/20 à chaque bloc. Cette note est composée de la note de l'épreuve de fin de bloc ou de la moyenne des deux épreuves de fin de bloc.

▶ Les deux épreuves d'un même bloc se compensent entre elles.

▶ Les blocs ne se compensent donc pas entre eux.

Les conditions de rattrapage

Le jury de certification initial se réunit en juillet pour décider des candidats admis, éliminés ou soumis aux rattrapages. Le partenaire organise les épreuves de rattrapage selon une procédure spécifique, et les résultats sont transmis pour le jury d'octobre.

Conditions pour accéder au rattrapage :

▶ Organisé après la période totale de formation.

▶ Le Candidat doit avoir :

- Suivi au moins 80% des heures de formation (sauf exceptions validées)
- Participé à toutes les évaluations (hors absences justifiées)
- Validé au moins 50% des blocs de compétences
- Déposé et soutenu le rapport d'activité

Modalités de rattrapage :

- ▶ Seuls les épreuves avec une note inférieure à 10 sont éligibles
- ▶ La note obtenue en rattrapage remplace la précédente
- ▶ Une seule session de rattrapage est autorisée

Attention : Le rattrapage est réservé aux échecs partiels ou absences justifiées, sous validation du jury de certification.

Institut Supérieur du Tourisme de Cannes
Sainte-Marie de Chavagnes
4, avenue Windsor - 06400 Cannes
www.institut-superieur-du-tourisme.com

Responsable formation Coventry

Mme Bilitis Berthiaume

E-mail : bilitis.berthiaume@istcannes.org